

Fonds Scotia revenu avantage

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 30 juin 2024

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières du Fonds, mais ne contient ni ses états financiers intermédiaires ni ses états financiers annuels. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels en composant le 1-800-387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds Scotia revenu avantage.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans

chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexacts à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats d'exploitation

Pour le semestre clos le 30 juin 2024 (la « période »), les parts de série A du Fonds ont généré un rendement total de 2,4 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Les indices de référence généraux du Fonds, l'indice composé S&P/TSX et l'indice des obligations universelles FTSE Canada, ont affiché un rendement de 6,1 % et de -0,4 %, respectivement, au

cours de la même période. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec les indices généraux afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui des indices présentés.

L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 50 % de l'indice composé S&P/TSX et à 50 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a affiché un rendement de 2,8 % au cours de la même période. La comparaison avec cet indice, qui reflète plus précisément les secteurs ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, se révèle plus utile pour l'évaluation du rendement du Fonds.

Le Fonds a affiché un rendement conforme à celui de l'indice de référence mixte.

Le marché des actions canadiens a terminé la période de 6 mois en territoire positif. Au cours du premier semestre de 2024, la Banque du Canada (la « BcC ») est devenue la première banque centrale du Groupe des Sept à offrir un allègement de taux, grâce à une baisse de 25 points de base des taux d'intérêt, qui sont passés de 5,00 % à 4,75 %.

L'inflation demeure supérieure au taux cible de 2 %; les dernières données sur l'inflation ont été de 2,9 % en mai 2024. Le gouverneur de la BcC, M. Macklem, admet que l'inflation demeure supérieure à la cible de 2 %, mais il souligne que l'inflation a diminué de façon constante au cours de l'année et que les indicateurs actuels laissent entrevoir une baisse soutenue des prix à la consommation, et que « la politique monétaire n'a plus besoin d'être aussi restrictive ». Après le lancement d'un cycle de hausse historique pour combattre l'inflation en mars 2022, un changement important de la politique monétaire en 2024 pourrait ouvrir la porte à d'autres réductions au cours des prochains mois.

Dans ce contexte, l'économie a enregistré une croissance du PIB de 1,7 % sur une base annualisée au premier trimestre, après une validation de l'absence de croissance aux deux trimestres précédents. Le secteur manufacturier demeure un secteur pénible puisqu'il s'est contracté de nouveau en juin, marquant sa 14^e contraction mensuelle consécutive. Le secteur a continué d'être entravé par la faiblesse des nouvelles commandes et de la production. La baisse des taux d'intérêt et les baisses futures prévues devraient stimuler la croissance du PIB, car elles favoriseront probablement davantage les investissements des entreprises et profiteront aux consommateurs, car elles pourraient réduire les paiements hypothécaires et augmenter le revenu disponible potentiel.

Six des 11 secteurs GICS (Global Industry Classification Standard) ont affiché des rendements positifs au cours du semestre. Les secteurs les plus performants ont été ceux de l'énergie, des matériaux et de la consommation de base. Les secteurs les moins performants ont été les services de communication, l'immobilier et les soins de santé. Au cours de la période, le dollar canadien s'est renforcé par rapport au yen japonais, s'est affaibli par rapport au dollar américain et à la livre sterling, et est resté stable par rapport à l'euro.

Le marché des actions américaines a terminé le semestre en territoire positif, l'indice S&P 500 (en CAD) ayant enregistré un rendement de 19,2 %. Au premier semestre de 2024, les marchés des actions propres ont généré des rendements à deux chiffres, tandis que la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») a étonnamment maintenu les taux d'intérêt à un niveau acceptable (aucun changement). Le taux des fonds fédéraux est demeuré stable entre 5,25 % et 5,5 %.

La Fed a adopté une approche attentiste en matière de réduction des taux d'intérêt. Cette position repose sur le fait que l'inflation demeure obstinément supérieure au taux d'inflation cible de 2 % de la Fed. En mai, le taux d'inflation s'élevait à 3,3 %. Au cours des douze derniers mois, l'inflation a oscillé entre 3,0 % et 3,7 %.

La Fed hésite particulièrement à effectuer des compressions trop tôt après avoir constaté une hausse inattendue de l'inflation plus tôt cette année, qui est passée de 3,1 % en janvier à 3,5 % en mars. La Fed tente d'équilibrer le risque de réduire les taux trop tôt et de laisser l'inflation persister. La Fed s'est donc retrouvée dans une situation d'attente, où les décideurs politiques attendent encore plusieurs mois d'inflation bénigne avant de décider d'une baisse des taux d'intérêt.

Alors que les taux d'intérêt restent à leur plus haut niveau depuis 2001, la croissance économique américaine perdure – les embauches régulières continuent d'alimenter les dépenses de consommation et, à leur tour, constituent une toile de fond économique plus forte et plus durable qu'on ne le pensait. Les employeurs ont ajouté 2,75 millions d'emplois au cours des 12 derniers mois, dont 272 000 en mai, selon le département du Travail des États-Unis. Le taux de chômage est resté inférieur ou égal à 4 % pendant 30 mois consécutifs, ce qui ne s'était pas produit depuis la fin des années 1960.

Les 11 secteurs GICS (Global Industry Classification Standard) ont tous affiché des rendements positifs au cours du semestre (en CAD). Les secteurs les plus performants ont été les technologies de l'information, les services de communication et l'énergie. Les secteurs les moins performants ont été l'immobilier, les matériaux et la consommation discrétionnaire. Au cours de la période, le dollar américain s'est renforcé par rapport au dollar canadien et au yen japonais, tout en restant stable par rapport à l'euro et à la livre sterling.

Le marché obligataire canadien a terminé en baisse pour le semestre se terminant le 30 juin 2024. Le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a suivi une tendance à la hausse, atteignant un sommet en avril, avant de reculer pour terminer à 3,5 % pour la période. La Banque du Canada est devenue le premier des pays du G7 à commencer à assouplir ses taux d'intérêt en annonçant une réduction de 25 points de base au début de juin; il s'agissait de la première réduction de taux d'intérêt par la BcC en quatre ans. Aux États-Unis, le rendement du Trésor à 10 ans a également suivi une tendance à la hausse en terminant le mois de juin à 4,4 %, bien que la Réserve fédérale ait maintenu son taux d'intérêt au cours de la période. Les écarts de taux des obligations de catégorie investissement et des obligations à rendement élevé, mesurés par les indices ICE BofA des obligations d'entreprises canadiennes et américaines OAS

(écart ajusté en fonction des options), ont rétréci au cours de la période, s'élargissant brièvement à la fin du mois de juin.

Le Fonds a conservé une surpondération des actions et une sous-pondération des titres à revenu fixe au cours de la période. La répartition des actions est restée inchangée, tandis que les revenus fixes ont été augmentés et que la trésorerie a connu une baisse correspondante. Sur le plan géographique, le Fonds a gardé le cap sur l'Amérique du Nord, avec une augmentation pour le Canada et une diminution pour les États-Unis. Les deux régions ont contribué aux rendements, les États-Unis ayant eu l'impact le plus important. La couverture partielle du risque de change a nuï au rendement.

La répartition des actions est diversifiée, les secteurs les plus importants étant la finance, l'énergie (qui comprend l'infrastructure énergétique) et l'immobilier. Dans l'ensemble, la plupart des expositions sectorielles n'ont guère changé, bien que les secteurs de la finance et de l'industrie aient été renforcés, tandis que les secteurs des services de communication et des soins de santé ont été réduits. Pour ce qui est des titres à revenu fixe, il n'y a pas eu de changement notable, mais des augmentations marginales pour l'ensemble des positions.

Au niveau sectoriel, la finance, l'énergie et les technologies de l'information ont été les principaux contributeurs au rendement, tandis que les services de communication et l'immobilier ont été les détracteurs. Les titres à revenu fixe ont eu une incidence favorable, principalement en raison des placements dans le Fonds G.A. 1832 d'obligations de sociétés américaines de premier ordre en \$ US et le Fonds de titres de créance à court terme PLUS Dynamique. Parmi les actions, les principaux contributeurs ont été Microsoft Corporation et Apollo Global Management, tandis que la Banque Toronto-Dominion et Rogers Communications ont été des détracteurs.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 171,1 millions de dollars au 31 décembre 2023 à 169,9 millions de dollars au 30 juin 2024. Cette variation s'explique par des rachats nets de 4,9 millions de dollars, par des distributions en trésorerie de 0,5 million de dollars et par des gains sur les placements de 4,2 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de garde

Au cours de la période, la Banque Scotia a été le dépositaire du Fonds et a reçu des honoraires pour ses services à ce titre et pour des services connexes. Le dépositaire a assuré la conservation des titres du Fonds, veillant ainsi à ce qu'ils n'aient été utilisés qu'au bénéfice des investisseurs du Fonds. Le gestionnaire a payé les droits de garde en contrepartie des frais d'administration à taux fixe qui lui ont été versés par le Fonds.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 182 \$ à des courtiers liés.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du

Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$) ¹⁾

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période	Gains latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série A												
30 juin 2024	10,60	0,21	(0,11)	0,08	0,07	0,25	–	(0,11)	–	(0,10)	(0,21)	10,65
31 déc. 2023	10,66	0,43	(0,21)	(0,05)	0,19	0,36	–	(0,22)	–	(0,20)	(0,42)	10,60
31 déc. 2022	11,96	0,37	(0,22)	0,06	(1,09)	(0,88)	–	(0,14)	–	(0,28)	(0,42)	10,66
31 déc. 2021	10,94	0,32	(0,23)	0,53	0,81	1,43	–	(0,11)	(0,31)	–	(0,42)	11,96
31 déc. 2020	11,22	0,29	(0,22)	0,17	(0,12)	0,12	–	–	(0,04)	(0,38)	(0,42)	10,94
31 déc. 2019	10,41	0,36	(0,22)	0,36	0,74	1,24	(0,05)	(0,17)	(0,07)	(0,13)	(0,42)	11,22
Série F												
30 juin 2024	9,23	0,18	(0,05)	0,07	0,07	0,27	–	(0,14)	–	(0,08)	(0,22)	9,27
31 déc. 2023	9,29	0,38	(0,11)	(0,05)	0,21	0,43	–	(0,29)	–	(0,16)	(0,45)	9,23
31 déc. 2022*	10,00	0,29	(0,09)	0,01	(0,69)	(0,48)	–	(0,16)	–	(0,19)	(0,35)	9,29
* Les parts de série F ont été lancées le 8 mars.												
Série K												
30 juin 2024	10,21	0,21	(0,01)	0,08	0,06	0,34	–	(0,20)	–	(0,05)	(0,25)	10,29
31 déc. 2023	10,17	0,42	(0,03)	(0,06)	0,19	0,52	–	(0,40)	–	(0,09)	(0,49)	10,21
31 déc. 2022	11,28	0,34	(0,04)	0,04	(0,98)	(0,64)	–	(0,31)	–	(0,14)	(0,45)	10,17
31 déc. 2021	10,32	0,29	(0,04)	0,50	0,80	1,55	–	(0,29)	(0,29)	–	(0,58)	11,28
31 déc. 2020	10,46	0,25	(0,03)	0,16	(0,07)	0,31	–	(0,18)	(0,04)	(0,23)	(0,45)	10,32
31 déc. 2019	9,61	0,31	(0,03)	0,34	0,71	1,33	(0,10)	(0,31)	(0,07)	–	(0,48)	10,46
Série M												
30 juin 2024	11,49	0,23	(0,01)	0,11	0,04	0,37	–	(0,21)	–	(0,07)	(0,28)	11,59
31 déc. 2023	11,45	0,47	(0,03)	(0,05)	0,18	0,57	–	(0,41)	–	(0,14)	(0,55)	11,49
31 déc. 2022	12,68	0,40	(0,03)	0,05	(1,10)	(0,68)	–	(0,36)	–	(0,15)	(0,51)	11,45
31 déc. 2021	11,57	0,34	(0,04)	0,58	0,86	1,74	–	(0,32)	(0,31)	–	(0,63)	12,68
31 déc. 2020	11,73	0,31	(0,04)	0,17	(0,21)	0,23	–	(0,19)	(0,05)	(0,27)	(0,51)	11,57
31 déc. 2019	10,75	0,38	(0,03)	0,37	0,77	1,49	(0,10)	(0,33)	(0,07)	–	(0,50)	11,73

1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série A							
30 juin 2024	162 137	15 226 519	1,92	1,92	0,13	9,82	10,65
31 déc. 2023	161 800	15 258 126	1,92	1,92	0,09	24,98	10,60
31 déc. 2022	169 255	15 876 773	1,90	1,90	0,03	41,06	10,66
31 déc. 2021	197 316	16 504 376	1,91	1,91	0,05	51,02	11,96
31 déc. 2020	176 099	16 092 293	1,91	1,91	0,04	76,97	10,94
31 déc. 2019	184 032	16 397 742	1,91	1,91	0,04	55,13	11,22
Série F							
30 juin 2024	2 628	283 448	1,03	1,03	0,13	9,82	9,27
31 déc. 2023	2 673	289 447	1,03	1,03	0,09	24,98	9,23
31 déc. 2022	2 785	299 879	1,02	1,02	0,03	41,06	9,29
Série K							
30 juin 2024	2	148	0,20	0,20	0,13	9,82	10,29
31 déc. 2023	1	144	0,18	0,18	0,09	24,98	10,21
31 déc. 2022	1	138	0,22	0,22	0,03	41,06	10,17
31 déc. 2021	1	132	0,22	0,22	0,05	51,02	11,28
31 déc. 2020	1	125	0,21	0,21	0,04	76,97	10,32
31 déc. 2019	1	119	0,12	0,12	0,04	55,13	10,46
Série M							
30 juin 2024	5 145	444 061	0,17	0,17	0,13	9,82	11,59
31 déc. 2023	6 649	578 936	0,17	0,17	0,09	24,98	11,49
31 déc. 2022	7 673	670 269	0,16	0,16	0,03	41,06	11,45
31 déc. 2021	7 699	607 286	0,16	0,16	0,05	51,02	12,68
31 déc. 2020	7 888	681 661	0,17	0,17	0,04	76,97	11,57
31 déc. 2019	9 847	839 615	0,17	0,17	0,04	55,13	11,73

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autre [†] (%)
Série A	1,65	40,9	59,1
Série F	0,85	—	100,0
Série K*	—	—	—
Série M	0,10	—	100,0

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

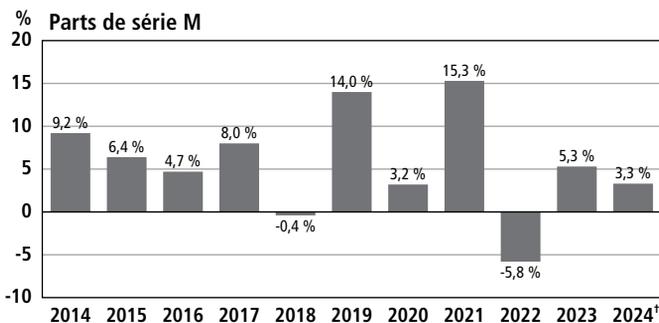
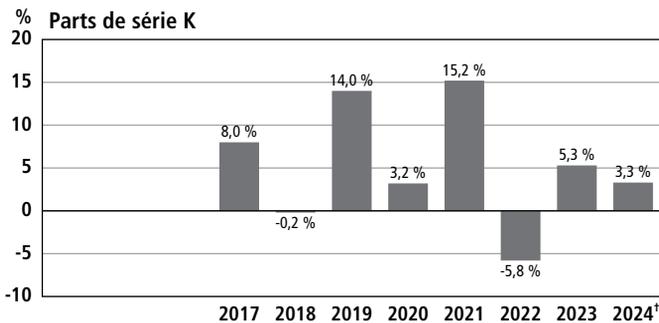
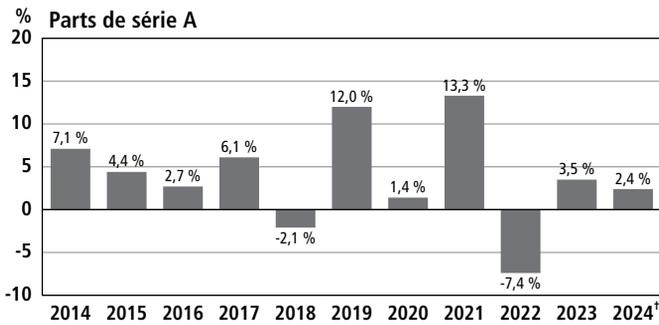
† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque année civile, d'un placement effectué le premier jour de l'année civile pour cette série.



† Pour le semestre clos le 30 juin 2024.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-387-5004 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com, dans les 60 jours suivant la clôture du trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin de l'année civile, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif / Par secteur	% de la valeur liquidative ¹⁾
Fonds de titres à revenu fixe	17,4
Obligations fédérales	16,5
Finance	14,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,1
Industrie	7,0
Énergie	6,7
Immobilier	4,8
Consommation discrétionnaire	4,0
Technologies de l'information	4,0
Fonds d'actions canadiennes	2,8
Consommation de base	2,8
Services aux collectivités	2,7
Fonds d'actions étrangères	2,4
Services de communication	2,3
Matériaux	2,1
Soins de santé	2,0
Obligations de sociétés	0,4
Obligations provinciales	0,3
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,2

25 principaux titres en portefeuille

Émetteur	% de la valeur liquidative ¹⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,1
Fonds G.A. 1832 d'obligations de sociétés américaines de premier ordre en \$ US, série I	5,2
S.E.C. d'obligations à rendement total GA 1832, série I	4,8
Fonds de titres de créance à court terme PLUS Dynamique, série O	4,7
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 ^{er} mars 2027	4,3
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,75 %, 15 août 2032	3,6
Banque Royale du Canada	3,3
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 ^{er} déc. 2031	2,9
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,13 %, 30 sept. 2027	2,6
Obligations du Trésor des États-Unis, 3,00 %, 15 août 2052	2,5
Microsoft Corporation	2,5
La Banque Toronto-Dominion	2,5
Fonds G.A. 1832 d'obligations de sociétés canadiennes de premier ordre, série I	2,3
Canadian Natural Resources Ltd.	1,7
Enbridge Inc.	1,6
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	1,6
Apple Inc.	1,5
JPMorgan Chase & Co.	1,4
TELUS Corporation	1,4
Honeywell International Inc.	1,4
Fonds de revenu immobilier et infrastructure II Dynamique, série O	1,4
TJX Companies Inc., The	1,4
Fonds de revenu de retraite Dynamique, série O	1,4
Home Depot Inc., The	1,4
Apollo Global Management Inc.	1,4

1) Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.